

**La DIR Nord Ouest recrute
Un agent d'exploitation
(Femme/homme)**

Le poste

LOCALISATION : Centre d'entretien et d'intervention de FLEURY (50).

Présentation de la DIR Nord Ouest :

La direction interdépartementale des routes Nord-Ouest est un service déconcentré de l'État – ministère des transports. Elle est chargée de la construction, de l'entretien, de l'exploitation du réseau routier autoroutier national non concédé.

Présentation du poste offert au recrutement

Un poste est à pourvoir sur le district Manche-Calvados en qualité d'agent d'intervention dans le centre d'entretien et d'intervention (CEI) de FLEURY (50).

Les agents d'exploitation des travaux publics de l'Etat (AETPE) seront chargés de l'exécution de tous travaux d'entretien, de réparation et d'exploitation du réseau routier national et assureront la surveillance du domaine public. À cet effet, ils peuvent être commissionnés et assermentés pour la constatation des infractions à la police de la conservation du domaine public et l'établissement des procès-verbaux concernant ces infractions. Ils peuvent être appelés, en raison des nécessités de la circulation sur les routes, à exécuter, en dehors de l'horaire normal de travail, un service de jour et de nuit, en semaine, les samedis, dimanches et jours fériés.

À titre d'exemple, les agents d'exploitation en CEI sont amenés à assurer les activités suivantes (liste non exhaustive) :

- fauchage des accotements
- entretien des espaces verts
- nettoyage de la route et de ses abords
- nettoyage des aires de repos
- entretien de la signalisation routière
- salage et déneigement des routes
- protection des chantiers
- interventions sur accidents et incidents

Renseignements complémentaires :

- Salle réfectoire sur site
- Compte-Epargne Temps
- Action sociale
- Participation Mutuelle
- Prise en charge frais déplacement formation
- Régime indemnitaire (primes)
- RTT (Réduction du Temps de Travail)

Le poste vous intéresse ?

Votre CV et une lettre de motivation sur cette adresse mail :

candidature-recrutement-cvrh-rouen@developpement-durable.gouv.fr

Indiquer en objet : candidature agent d'exploitation

Le recrutement

Présentation du corps des Personnels d'exploitation des travaux publics de l'État

Le corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État comprend le grade d'agent d'exploitation des TPE, d'agent d'exploitation principal des TPE et de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE .

Présentation du dossier

Les candidats devront présenter un dossier de candidature qui devra comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation comprenant les coordonnées postales, téléphoniques et mail
- un curriculum vitae détaillé incluant le niveau scolaire, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés
- l'indication de la possession ou non des différents permis de conduire (précisez lesquels) et CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) ainsi que du nombre de points restants sur le permis de conduire.

Conditions du recrutement (conditions générales d'accès à un emploi public) :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union Européenne
- jouir de ses droits civiques
- avoir un extrait du bulletin n°2 du casier judiciaire sans mention incompatible avec l'exercice des fonctions postulées
- être en situation régulière au regard du code du service national
- présenter les aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la fonction

REMARQUE : aucun diplôme n'est requis

Ce dossier devra parvenir, **avant le 25/09/2026**, exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante :

candidature-recrutement-cvrh-rouen@developpement-durable.gouv.fr

Indiquer en objet : candidature agent d'exploitation

Le CVRH agit en qualité de service organisateur pour le compte du service recruteur

Déroulement du recrutement

Ce recrutement sans concours est organisé conformément aux articles 3-2 à 3-5 du décret n°2016-580 du 11 mai 2016.

1e phase : Les dossiers de candidature devront parvenir au CVRH **avant le 25/09/2026**, date limite d'inscription. Après examen des dossiers, la liste des candidats retenus pour la 2e phase sera arrêtée et affichée le **02/10/2026** sur le site internet de la DIR Nord-Ouest.

<https://www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr/>

2e phase : les candidats sélectionnés seront convoqués, par courrier, pour la 2e phase composée d'un entretien oral qui portera sur les expériences personnelles et professionnelles du candidat ainsi que sur sa motivation et sa capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir. Des questions sur les valeurs du service public ou sur des notions simples d'instruction civique pourront également être posées.

Les entretiens se dérouleront à Fleury (50) à partir du **08/10/2026**.

Nomination des candidats

À l'issue de la 2e phase, les candidats seront classés sur une liste établie, par ordre de mérite, par la commission de sélection et le poste sera proposé aux candidats par ordre de classement. Le candidat recruté accomplira un stage d'une durée d'un an, à l'issue duquel il sera titularisé, dans la mesure où la période de stage aura donné satisfaction.

Le postes est à pourvoir à partir du 15 octobre 2026.

La rémunération

Le traitement brut mensuel d'un agent d'exploitation des TPE en début de carrière est de 1 801, 75 € bruts auquel peuvent s'ajouter les heures supplémentaires effectuées, les indemnités d'astreinte d'exploitation et une prime technique, des indemnités de sujétions horaires et une gratification de services.